

# INTERCLUBS 2022 - REGLEMENT T.T.C.

Le Theux T.C. souhaite organiser les interclubs dans le meilleur esprit sportif, avec des équipes, si possible compétitives, mais qui surtout véhiculeront une **image positive** de notre Club. Nous comptons sur chacun pour y participer avec sérieux et faire preuve de **fair-play** et **d'esprit d'équipe** en toutes circonstances : c'est la meilleure voie pour que l'amusement soit au rendez-vous pour tout le monde.

## Quelques règles élémentaires :

- Etre présent à l'heure prévue** par le règlement de l'A.F.T., à savoir 8h45 pour les rencontres du matin et 13h45 pour les rencontres de l'après-midi, au minimum **avec les 3 premiers joueurs** ;
- Remettre au juge-arbitre, à cette même heure, la **feuille de composition d'équipe correctement complétée** ;
- Disposer de quatre balles en bon état lorsque vous jouez à domicile (et de préférence en déplacement aussi..);
- En cas de souci lors d'un match ou d'une rencontre, **rester calme et fair-play et appeler le juge-arbitre** pour solutionner le problème avant qu'un conflit n'éclate ou qu'un mauvais esprit s'installe ;
- Communiquer son résultat** au juge-arbitre dès la fin de la rencontre ;
- Ne pas prendre possession d'un terrain sans l'autorisation du juge-arbitre ;
- Accepter les décisions du juge-arbitre quant à l'attribution des terrains et le déroulement de la rencontre.

Nous restons ouverts à vos souhaits de rencontres amicales de préparation, entre équipes de Theux ou avec des partenaires d'autres clubs, mais ceci doit se faire dans le cadre d'une organisation et suivant les disponibilités des terrains. Les Membres qui ne participent pas aux interclubs doivent pouvoir réserver des terrains en semaine lorsqu'ils désirent pratiquer le tennis. Si vous souhaitez organiser de telles rencontres, merci de prendre contact avec **Fabrice BURETTE (0498/442156)**.

Les équipes susceptibles de participer aux interclubs 2022 seront celles qui rempliront la totalité des conditions détaillées ci-après, pour le 31 janvier au plus tard, tant au niveau de l'équipe que des joueurs.

## Conditions et modalités d'inscription pour les interclubs 2022 :

**POUR L'EQUIPE** : *N.B. : Pour les Jeunes : contacter Fabrice Kempen.*

- Faire parvenir **POUR LE 31 JANVIER au plus tard**, soit via mailing à [fabriceburette@hotmail.com](mailto:fabriceburette@hotmail.com) soit en déposant dans le casier prévu « Interclubs » à cet effet au Club House :

1. Le formulaire de composition d'équipe dûment complété (disponible sur notre site internet) et
2. Les formulaires d'inscription individuelle pour chaque joueur de l'équipe ;

**Les compositions et catégories des équipes inscrites seront disponibles sur notre site internet une semaine avant la clôture des inscriptions. CLOTURE FEDERATION le 15 FEVRIER 2022**  
**Les Capitaines pourront de cette manière intervenir en cas d'erreur.**

- Avoir suffisamment de joueurs que pour pouvoir ne pas demander de renforts extérieurs;
- Accepter d'intégrer dans l'équipe des joueurs qui se sont inscrits en dehors du cadre d'une équipe ;
- Veiller à ce que chaque joueur soit en ordre de cotisation.

**POUR LES JOUEURS** : *N.B. : Pour les Jeunes : contacter Fabrice Kempen*

- Faire parvenir votre bulletin d'inscription **POUR LE 31 JANVIER au plus tard**, éventuellement via votre capitaine qui le joindra à la feuille de composition d'équipe (bulletin disponible dans la revue et sur notre site internet) ;
- Etre en règle de cotisation 2022** ;
- Si vous n'avez pas rentré votre bulletin, s'il n'est pas correctement rempli ou si vous n'êtes pas en ordre de cotisation, votre inscription ne sera pas prise en compte et vous risquez de mettre votre équipe en péril, si son nombre de joueurs est insuffisant.

## IMPORTANT

**Une information sera organisée pour les capitaines d'équipe avant le début des interclubs**

**Nous sommes à la recherche de délégué(e)s interclubs qui seraient prêt(e)s à assurer des permanences pendant les rencontres.**

**Merci d'avance de votre collaboration, et bon amusement pendant les interclubs 2022.**